

ANALYSE BUDGÉTAIRE

Canada : budget de 2021

Des dépenses tous azimuts pour réduire les inégalités et hausser le potentiel de l'économie

FAITS SAILLANTS

- ▶ Un déficit record de 354,2 G\$ est prévu pour l'exercice 2020-2021. Le déficit pourrait être réduit à 154,7 G\$ dès l'exercice 2021-2022 et ensuite diminuer graduellement jusqu'à 30,7 G\$ en 2025-2026.
- ▶ La dette fédérale passera de 721,4 G\$ au 31 mars 2020 à 1 411,0 G\$ au 31 mars 2026.
- ▶ Le budget de 2021 comporte une panoplie de nouvelles mesures totalisant 142,9 G\$ d'ici 2025-2026.
- ▶ En outre, le gouvernement fédéral propose d'établir un système pancanadien et communautaire de services de garde d'enfants.
- ▶ Plusieurs mesures de soutien aux entreprises et aux travailleurs sont prolongées et bonifiées.

TABLEAU 1

Sommaire des opérations

EN G\$ (SAUF SI INDIQUÉ)	RÉEL	PROJECTIONS					
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Revenus budgétaires	334,1	275,4	335,9	357,8	377,3	398,5	417,3
<i>Variation (%)</i>	0,6	-17,6	22,0	6,5	5,4	5,6	4,7
Dépenses de programmes	-338,5	-614,5	-475,6	-403,0	-409,2	-414,4	-426,7
<i>Variation (%)</i>	7,6	81,6	-22,6	-15,3	1,5	1,3	3,0
Frais de la dette	-24,4	-20,4	-22,1	-25,7	-30,5	-35,4	-39,3
<i>Variation (%)</i>	5,1	-16,6	8,3	16,3	18,7	16,1	11,0
Pertes actuarielles nettes	-10,6	-15,4	-12,2	-8,9	-7,7	-3,9	-2,4
Solde budgétaire	-39,4	-354,2	-154,7	-59,7	-51,0	-35,8	-30,7
Dette fédérale ¹	721,4	1 079,0	1 233,8	1 293,5	1 344,5	1 380,3	1 411,0
<i>Variation (%)</i>	5,2	49,6	14,3	4,8	3,9	2,7	2,2
Revenus budgétaires (% du PIB)	14,5	13,4	14,7	14,8	14,9	15,1	15,3
Dépenses de programmes (% du PIB)	14,6	27,9	19,7	15,8	15,4	15,0	14,9
Frais de la dette publique (% du PIB)	1,1	0,9	0,9	1,0	1,1	1,3	1,4
Solde budgétaire (% du PIB)	-1,7	-16,1	-6,4	-2,3	-1,9	-1,3	-1,1
Dette fédérale (% du PIB)	31,2	49,0	51,2	50,7	50,6	50,0	49,2

¹ Dette représentant les déficits cumulés incluant d'autres éléments du résultat étendu.

Sources : Ministère des Finances du Canada et Desjardins, Études économiques

François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Mathieu D'Anjou, économiste en chef adjoint • Benoit P. Durocher, économiste principal

Desjardins, Études économiques : 514-281-2336 ou 1 866-866-7000, poste 5552336 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

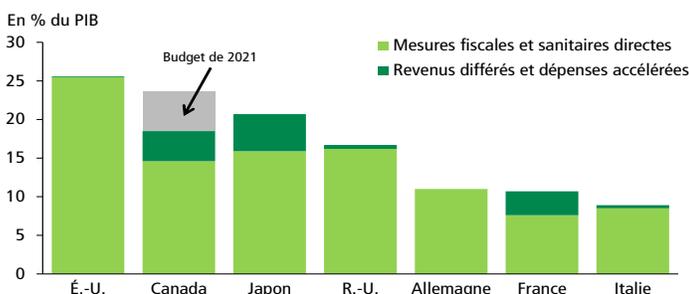
NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2021, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

Vers un déficit record

Depuis la publication de l'énoncé économique du 30 novembre dernier, les conditions économiques se sont améliorées de façon marquée. La récupération de l'économie va bon train depuis mai 2020 et le PIB réel se situait en janvier dernier à 97,4 % de son niveau pré-pandémie. L'économie canadienne a notamment fait preuve d'une grande résilience durant la deuxième vague de COVID-19 et tout porte à croire que ce sera de nouveau le cas avec la troisième. En outre, plusieurs secteurs affichent une croissance robuste, comme les matières premières et l'investissement résidentiel. De plus, la campagne de vaccination va bon train, ce qui amène un certain optimisme. Cela dit, la récupération reste inégale au sein des différents secteurs d'activité. Certaines entreprises et certains travailleurs demeurent donc grandement affectés par les répercussions négatives de la pandémie.

Les nouvelles mesures introduites dans le budget de 2021 ainsi que celles de l'énoncé de l'automne dernier visent notamment à réduire l'effet de ces disparités au sein des entreprises et des travailleurs. Cela dit, force est de constater que le gouvernement fédéral vise très large en introduisant une multitude de nouvelles mesures. L'un des objectifs est d'accroître le potentiel de croissance de l'économie canadienne afin de bien positionner le Canada pour l'ère post-COVID-19. Pour les trois prochaines années, les nouvelles mesures prises depuis l'énoncé et dans le budget de 2021 s'élèvent à 101,4 G\$. Cela dépasse quelque peu la fourchette de 70 G\$ à 100 G\$ ciblée l'automne dernier. Si l'on ajoute les mesures annoncées pour 2024-2025 et pour 2025-2026, les nouvelles initiatives du gouvernement fédéral totalisent 142,9 G\$. Au total, le soutien stratégique budgétaire du gouvernement fédéral représente plus de 23 % du PIB canadien selon le ministère des Finances. À ce chapitre, le Canada est l'un des pays les plus généreux du G7, n'étant dépassé de peu que par les États-Unis.

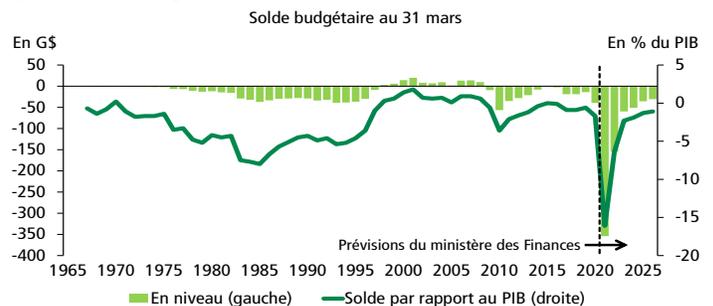
GRAPHIQUE 1 Soutien stratégique budgétaire important annoncé dans les différents pays du G7



Sources : Ministère des Finances du Canada et Desjardins, Études économiques

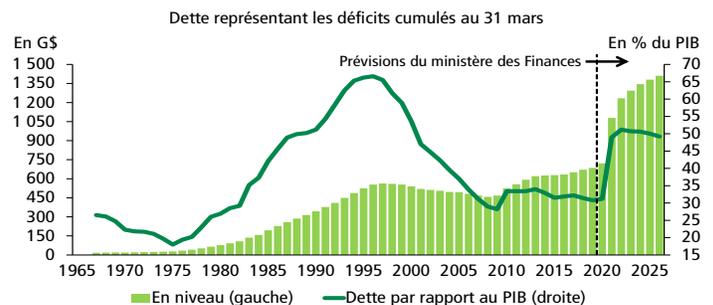
Au bout du compte, le déficit projeté pour l'exercice 2020-2021 est révisé à 354,2 G\$. Il s'agit d'un pronostic légèrement plus favorable que celui présenté dans l'énoncé automnal, en grande partie grâce à l'amélioration des conditions économiques. Cela dit, il s'agira tout de même d'un déficit record depuis le début des années 1960. L'ampleur du déficit budgétaire devrait diminuer graduellement par la suite pour atteindre 30,7 G\$ en 2025-2026, soit un niveau similaire à ce qui était observé avant la pandémie. Ces déficits cumulés gonfleront considérablement la dette du gouvernement fédéral, qui pourrait passer de 721,4 G\$ au 31 mars 2020 à 1 411,0 G\$ au 31 mars 2026. Le ratio de la dette par rapport au PIB devrait atteindre un sommet de 51,2 % au 31 mars 2022 pour ensuite diminuer graduellement vers 49,2 % au 31 mars 2026. Rappelons que ce ratio était descendu à 28,2 % au 31 mars 2009.

GRAPHIQUE 2 Le déficit historique de 2020-2021 devrait diminuer graduellement par la suite



Sources : Ministère des Finances du Canada et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 3 L'importance relative de la dette n'atteindra pas le sommet du milieu des années 1990



Sources : Ministère des Finances du Canada et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 2
Prévisions économiques et financières

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE EN % (SAUF SI INDIQUÉ)	2020		2021p		2022p	
	Budget 2021	Mouv. Desj.	Budget 2021	Mouv. Desj.	Budget 2021	Mouv. Desj.
PIB réel	-5,4	-5,4	5,8	6,3	4,0	3,7
Déflateur du PIB	0,8	0,8	3,3	4,4	2,0	2,1
PIB nominal	-4,6	-4,6	9,3	10,9	6,0	5,9
Bons du Trésor – 3 mois	0,4	0,4	0,1	0,2	0,2	0,3
Obligations fédérales – 10 ans	0,7	0,7	1,5	1,6	1,8	1,9
Taux de chômage	9,5	9,5	8,0	7,4	6,5	6,1
Taux de change (¢ US/\$ CAN)	76,6	76,6	79,4	80,5	79,8	80,6
PIB réel – États-Unis	-3,5	-3,5	6,0	7,0	4,3	3,9

p : prévisions

NOTE : Le total peut ne pas correspondre à la somme des parties en raison de l'arrondissement.

Sources : Ministère des Finances du Canada, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Une multitude de nouvelles mesures

Le budget de 2021 comporte plus de 200 nouvelles mesures. Il est donc difficile d'en faire un résumé exhaustif. Voici néanmoins un aperçu des principales mesures ayant retenu notre attention :

- ▶ Le gouvernement fédéral collaborera avec ses partenaires provinciaux territoriaux et autochtones en vue d'établir un système pancanadien et communautaire de services de garde d'enfants. Ainsi, le budget de 2021 propose de nouveaux investissements totalisant 30 G\$ sur les cinq prochaines années et 8,3 G\$ par la suite pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Le financement fédéral permettrait :
 - Une réduction de 50 % des frais moyens des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants réglementés dans toutes les provinces à l'extérieur du Québec d'ici la fin de 2022.
 - Une moyenne de 10 \$ par jour d'ici 2025-2026 pour toutes les places autorisées en garderie au Canada.
 - Une croissance annuelle permanente des places en garderie abordables de qualité partout au pays.
 - Des progrès importants en vue d'améliorer et d'élargir les services de garde avant et après l'école afin d'offrir une plus grande souplesse aux parents qui travaillent.
- ▶ Le gouvernement fédéral prolonge et bonifie plusieurs mesures de soutien aux entreprises et aux travailleurs :
 - Le budget de 2021 propose de prolonger la subvention salariale jusqu'au 25 septembre 2021. Il propose également de réduire progressivement les taux de la subvention, à compter du 4 juillet 2021, afin d'assurer l'élimination progressive du programme, à mesure que les vaccins sont administrés et que l'économie se remet en marche.
 - Le budget de 2021 prolonge aussi la subvention pour le loyer et la mesure de soutien en cas de confinement jusqu'au 25 septembre 2021. Il propose également de réduire progressivement les taux de la subvention pour le loyer, à compter du 4 juillet 2021, afin d'assurer une élimination progressive et ordonnée du programme.
 - Afin de continuer à aider les travailleurs à abandonner progressivement le soutien au revenu d'urgence et de positionner les Canadiens pour la reprise, le gouvernement veut accorder jusqu'à 12 semaines supplémentaires pour la Prestation canadienne de la relance économique, jusqu'à un maximum de 50 semaines.
 - Le budget de 2021 propose de prolonger de 4 semaines la Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants, jusqu'à un maximum de 42 semaines à 500 \$ par semaine.
 - Le budget de 2021 introduit un nouveau programme d'embauche pour la relance économique du Canada pour les employeurs admissibles qui continuent de subir des baisses de revenus admissibles par rapport au début de la pandémie. La subvention proposée compenserait une partie des coûts supplémentaires que les employeurs engagent dans le cadre de leur réouverture, que ce soit par l'augmentation des salaires ou des heures travaillées, ou par l'embauche d'un plus grand nombre d'employés. Ce soutien serait seulement offert aux employés actifs du 6 juin au 20 novembre 2021. Les employeurs admissibles demanderaient la Subvention salariale d'urgence du Canada ou la nouvelle subvention proposée, selon la plus élevée des deux.

- Dans le cadre de ce budget, le gouvernement fédéral propose un nouvel investissement historique de plus de 18 G\$ au cours des cinq prochaines années afin d'améliorer la qualité de vie et de créer de nouvelles possibilités pour les habitants des communautés autochtones.

Vaut mieux en faire trop que pas assez

Fidèle à son approche depuis le début de la pandémie, le gouvernement fédéral ne lésine pas sur les mesures d'aide. Certains diront que le gouvernement fédéral en fait trop, surtout considérant que la reprise économique est déjà bien en selle et que la campagne de vaccination se déroule plus rapidement que prévu initialement. Avec plus de 200 nouvelles mesures, est-ce que toutes les nouvelles initiatives présentées dans le budget de 2021 étaient absolument nécessaires? Certainement pas. Cela dit, les incertitudes demeurent importantes et de grandes divergences sectorielles sont encore observées. Le gouvernement fédéral fait donc le calcul que l'effet négatif sur l'économie canadienne de ne pas assez intervenir dépasse le coût de la plupart des mesures à moyen terme. De plus, si jamais des signes de surchauffe économique devaient se manifester, ce qui accentuerait les risques inflationnistes, le gouvernement fédéral pourrait décider de revenir en arrière et de ne pas dépenser la totalité des sommes prévues dans le budget de 2021.

La COVID-19 laissera sa marque sur les finances publiques. Même si les projections du ministère de Finances prévoient un retour graduel vers des déficits budgétaires similaires à ceux observés avant la pandémie, la dette du gouvernement fédéral aura pratiquement doublé entre le 31 mars 2020 et le 31 mars 2025. Avec les bas taux d'intérêt actuels et la volonté du gouvernement fédéral de privilégier davantage les emprunts de plus long terme, les conséquences d'une telle augmentation de la dette ne sont pas trop inquiétantes. Par contre, le poids de cet endettement supplémentaire pourrait éventuellement se faire sentir plus lourdement sur les finances publiques advenant une hausse plus marquée des taux d'intérêt au cours des prochaines années, voire décennies.